



Examen des leçons tirées du Programme de services aériens en région éloignée (PSARÉ)

Résumé de l'examen, avril 2023



Le **Programme de services aériens en région éloignée (PSARÉ)** a été créé après que les transporteurs qui fournissaient des services aériens aux communautés éloignées ont commencé à subir des pertes de revenus massives au printemps 2020 en raison de la COVID-19 et n'ont pas pu maintenir le service. Le financement du PSARÉ a permis aux transporteurs aériens réguliers et nolisés de desservir environ 140 communautés éloignées pour le transport des travailleurs essentiels, des patients, de la nourriture, des fournitures, des médicaments, du matériel d'analyse médicale et des échantillons.

174 M\$ alloués au total

aux provinces et territoires (PT) par des ententes bilatérales.

21 petits transporteurs

ont fourni des services réguliers pour les déplacements de travailleurs essentiels, de patients, de nourriture, de fournitures, de médicaments, d'équipement de test médical et d'échantillons.

Définition d'une collectivité éloignée

Une collectivité est considérée comme éloignée lorsque le transport aérien est utilisé pour répondre à des besoins essentiels (visites médicales, personnel médical, approvisionnement en nourriture, premiers intervenants ou échantillons de laboratoire), et les autres modes de transport (routes, rail ou navigation maritime) sont inexistantes ou peu pratiques.

Environ **140 collectivités éloignées** ont été identifiées par TC comme n'ayant pratiquement que les services aériens comme mode de transport utilisable toute l'année.

À PROPOS DE L'EXAMEN



L'**examen des leçons tirées du PSARÉ** a évalué la pertinence, la conception et la prestation du PSARÉ, ainsi que les résultats observés du programme, dans le but d'identifier les pratiques exemplaires et de tirer des leçons.



ENTREVUES

- 8 représentants des PT
- 3 représentants des transporteurs
- 3 membres du personnel de Transports Canada



REVUE DOCUMENTAIRE



ANALYSE DES MÉDIAS

OBSERVATIONS



Il y avait un besoin clair et urgent d'un programme comme le PSARÉ pour soutenir la survie des services aériens et les mouvements des biens et des personnes vers les collectivités éloignées.



Le rythme de la reprise de transport aérien vers les collectivités PSARÉ a été différent dans les provinces et territoires.



Le PSARÉ a permis aux transporteurs de maintenir les services aériens essentiels vers la plupart des collectivités éloignées grâce à des contributions financières, qui ont compensé les pertes d'exploitation subies en raison de la demande limitée de passagers.



Le PSARÉ était complémentaire et n'a pas fait double emploi avec d'autres programmes fédéraux ou provinciaux et territoriaux visant à soutenir l'accès aux collectivités éloignées.



Le financement du PSARÉ n'est pas toujours parvenu rapidement aux transporteurs aériens. Cependant, il n'y a aucune preuve d'impact clair sur les opérations des transporteurs ou sur l'atteinte des résultats du programme.



TC a déterminé qu'un réseau aérien fiable vers les collectivités éloignées avait été maintenu.



Facteurs de succès du PSARÉ :

- Disponibilité de données utiles et approfondies sur les transporteurs et autres données au sein de TC
- Définition pratique de collectivité éloignée, élaborée en consultation avec les PT
- Plus de contrôle des PT sur la prestation du programme : ce sont les PT qui déterminaient comment les fonds du PSARÉ étaient alloués
- Accords de contribution souples et peu contraignants
- Pratiques de TC consistant à communiquer fréquemment et ouvertement avec les intervenants

LEÇONS APPRISSES

La flexibilité inhérente du PSARÉ et l'approche de communication efficace adoptée par le personnel de TC ont aidé les PT et TC à surmonter avec succès les difficultés, telles que l'exclusion initiale des vols nolisés et d'autres éléments imprévus.